

Programme de médicaments, technologies et services pharmaceutiques (MTaPS) de l'USAID

Accès amélioré.
Services améliorés.
Meilleurs résultats de santé.



Visite de pharmacie à Abidjan. Crédit photo : Timothé Cheveaux

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME MTAPS CÔTE D'IVOIRE (2018-2024)

À propos du Programme MTaPS de l'USAID

Le Programme de médicaments, technologies et services pharmaceutiques (MTaPS) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) (2018-2025) permet aux pays à revenu faible ou intermédiaire de renforcer leurs systèmes pharmaceutiques, qui sont essentiels pour la mise en place de systèmes de santé plus performants et à l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé. Le Programme est mis en œuvre par un consortium de partenaires mondiaux et locaux, dirigé par Management Sciences for Health (MSH), une organisation mondiale à but non lucratif intervenant dans le secteur de la santé.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site internet :
<https://www.mtapsprogram.org/>

INTRODUCTION

Le Programme USAID MTaPS permet aux pays à revenu faible ou intermédiaire de renforcer leurs systèmes pharmaceutiques, qui sont essentiels pour garantir l'accès et l'utilisation appropriée de médicaments, vaccins, technologies et autres produits de santé, ainsi que des services pharmaceutiques connexes qui sont sûrs, efficaces, de qualité et abordables afin d'améliorer la santé de la population. Les objectifs du Programme MTaPS sont : (1) Renforcer la gouvernance du secteur pharmaceutique ; (2) Renforcer les capacités institutionnelles et les compétences des ressources humaines en matière de gestion pharmaceutique et des services associés, y compris la réglementation des produits médicaux ; (3) Accroître la disponibilité et l'utilisation des informations pharmaceutiques pour la prise de décision et promouvoir l'agenda d'apprentissage mondial ; (4) Optimiser le financement du secteur pharmaceutique, y compris l'allocation et l'utilisation des ressources ; et (5) Améliorer les prestations de services pharmaceutiques, y compris la disponibilité de produits de santé et de soins centrés sur le patient, afin d'atteindre les résultats de santé souhaités.

Le Programme MTaPS utilise une approche de renforcement de système pharmaceutique qui identifie et met en œuvre des stratégies et actions visant à apporter des améliorations coordonnées et durables audit système. Cela vise à le rendre plus efficace et résilient afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé. L'approche MTaPS repose sur la mise en œuvre des activités par les nationaux, l'appropriation par le pays et l'autonomie, afin de soutenir les pays dans leur marche vers la pérennisation.

Au niveau national, l'approche MTaPS est adaptée au contexte spécifique du pays, aux stratégies nationales de renforcement du système de santé, ainsi qu'à la vision et au soutien de l'USAID. En Côte d'Ivoire, de 2019 à 2024, le Programme MTaPS a apporté une assistance technique au Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU),



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



DÉFIS

- Manque de mécanismes de CMS pour lutter contre la RAM
- Pratiques PCI non conformes aux normes
- Manque de programmation et de mise en œuvre de la GAM
- Faible capacité à prévenir les infections associées aux soins (IAS)
- Manque d'un cadre national de suivi et évaluation (S&E)
- Capacité limitée en renforcement de capacités du personnel de santé sur la bonne gestion des antimicrobiens
- Faible engagement du secteur privé dans le système pharmaceutique national



PARTENAIRES

Le Programme MTaPS collabore avec plusieurs partenaires locaux et internationaux en Côte d'Ivoire pour renforcer son système de santé, notamment :

- Africa One Health University Network (AFROHUN)
- Breakthrough ACTION (BA)
- Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
- Ministère d'État de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV)
- Ministère de l'environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRCI)
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)
- Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), Côte d'Ivoire
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Institut National d'Hygiène Publique de Côte d'Ivoire (INHP)
- Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA)
- Observatoire de la résistance des micro-organismes aux anti-infectieux en Côte d'Ivoire (ORMICI)
- Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)
- Secrétariat Technique Une Seule Santé

ainsi qu'à la Plateforme Une Seule Santé (PLUSS) pour renforcer les systèmes et services pharmaceutiques dans les domaines suivants : la Résistance aux antimicrobiens (RAM), à travers la Coordination multisectorielle (CMS) et la Gestion des antimicrobiens (GAM), la Prévention et le Contrôle des Infections (PCI), la riposte contre le COVID-19 et le soutien à la PLUSS.

CONTEXTE DU PAYS

Selon le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020, des lacunes ont été relevées dans la capacité du pays à détecter, contrôler et répondre rapidement aux épidémies de maladies infectieuses émergentes. Ces lacunes concernent notamment la surveillance et le signalement d'événements, les compétences du personnel pour mener des enquêtes épidémiologiques, l'absence d'un réseau national de laboratoires et les faiblesses du mécanisme de réponse rapide aux épidémies potentielles et autres urgences sanitaires. L'Évaluation Externe Conjointe (EEC) menée en Côte d'Ivoire en décembre 2016 a identifié des lacunes dans les capacités de base du Règlement Sanitaire International (RSI) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière de prévention, de détection et de riposte aux urgences de santé publique. Selon cette EEC, la Côte d'Ivoire a été classée comme n'ayant « aucune capacité » (score 1 sur 5) pour ses programmes de GAM et de PCI.

Le 11 mars 2020, la Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas de COVID-19. Afin d'endiguer la propagation du virus, une série de mesures de santé publique ont été adoptées et mises en œuvre par le pays. Ces mesures ont été renforcées par le déploiement du vaccin, initié le 1er mars 2021. L'objectif de la Côte d'Ivoire est d'améliorer ses performances en matière de GAM et de PCI pour être en conformité avec les normes internationales, assurer un accès et une distribution, à la fois larges et équitables, de vaccins sûrs et efficaces contre le COVID-19, tout en limitant la transmission de la maladie. Elle œuvre également à renforcer son système de santé afin de prévenir les futures pandémies, en détectant des menaces pandémiques et en assurant une réponse appropriée.

APPROCHE STRATÉGIQUE

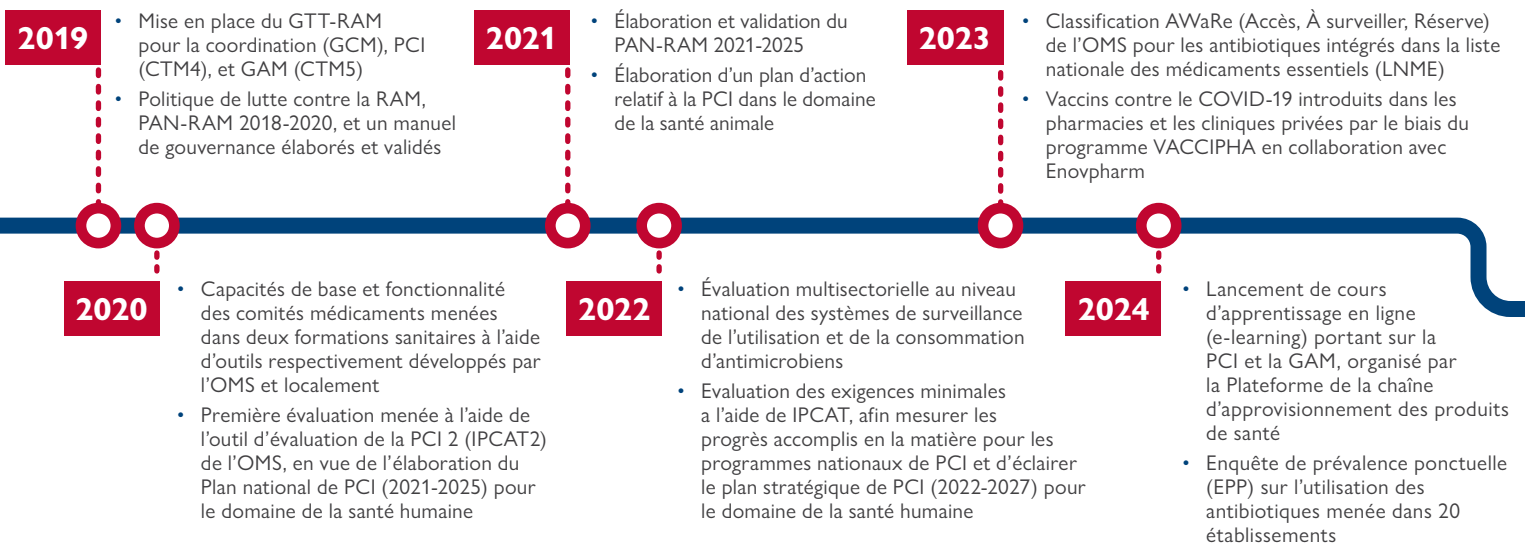
L'approche utilisée par le Programme MTaPS vise à répondre aux priorités définies par le gouvernement, aux besoins de la sécurité sanitaire mondiale et de la lutte contre le COVID-19, tout en restant en phase avec les stratégies correspondantes des bailleurs de fonds.

L'objectif du Programme MTaPS en Côte d'Ivoire, dans le cadre du Programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA), est de soutenir la lutte contre la RAM. Cet objectif a été atteint en renforçant les capacités des acteurs locaux et des structures de santé à travers la mise en œuvre du Plan d'Action National de lutte contre la RAM (PAN-RAM) selon une approche de renforcement de systèmes en aidant le pays à progresser vers un niveau supérieur en ce qui concerne les capacités minimums visées par le RSI de l'OMS en matière de PCI et de GAM. Pour ce faire, le Programme MTaPS Côte d'Ivoire a soutenu trois domaines de résultats, à savoir : le renforcement de la CMS contre la RAM par l'intermédiaire du Secrétariat national (de la PLUSS) pour la lutte contre la RAM, le renforcement des pratiques de PCI, et l'optimisation de l'utilisation des antimicrobiens.

Le Programme MTaPS a mené des activités dans le cadre de la CMS-PCI-GAM en utilisant une approche de renforcement de système pour renforcer les capacités des organisations

locales, soutenir une coordination dirigée par les nationaux et faciliter les prises de décisions par les acteurs locaux en matière de recherche de solutions et fournir les outils nécessaires à un changement systémique efficace, incluant les politiques et les procédures opérationnelles standard (POS). Dans le cadre de la préparation et de la réponse aux pandémies, y compris la riposte contre la maladie du COVID-19, le Programme MTaPS a soutenu les processus considérés comme prioritaires dans l'analyse des options et a renforcé la capacité des acteurs concernées, en particulier les ONG locales ; à soutenir le changement systémique ; à favoriser la coordination nationale et à intégrer le vaccin contre le COVID-19 dans les programmes de vaccination de routine.

ÉTAPES CLÉS



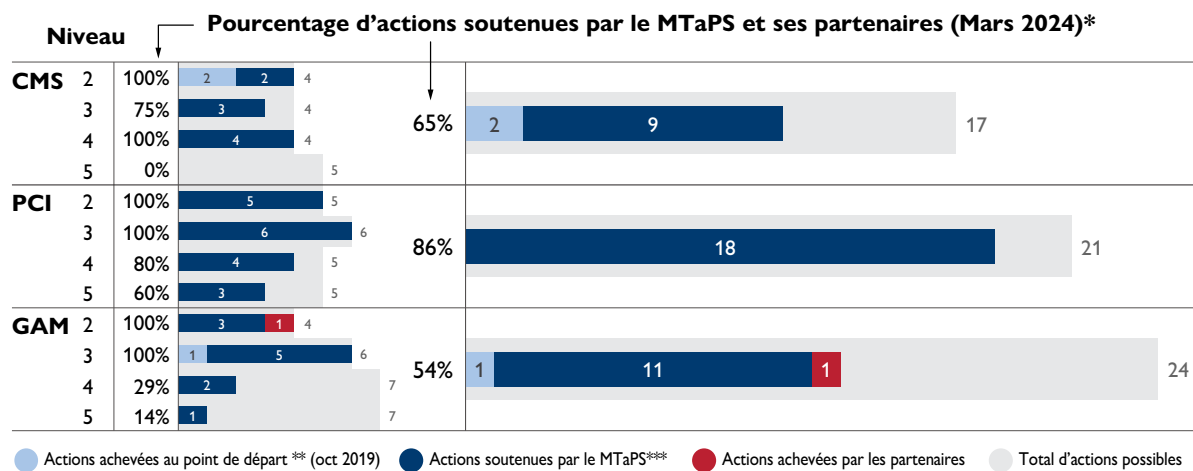
RÉSULTATS CLÉS



Programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA)/RAM

Lors de l'Évaluation Externe Conjointe (EEC) de référence menée en décembre 2016, la Côte d'Ivoire a reçu un score de niveau 1 (aucune capacité) en PCI et la GAM. Cette évaluation, réalisée avec la version 2 de l'outil EEC (2016), n'incluait pas d'indicateurs relatifs à la CMS. Au démarrage du projet, le Programme MTaPS a utilisé l'évaluation des principales capacités prévues par le RSI (2019), un outil de l'OMS, pour procéder à un état des lieux. Cet exercice a montré que le pays à ce moment avait partiellement ou totalement pris en compte 2/17 actions de référence en CMS (soit 12 %), 0/21 actions en PCI (soit 0 %), et 1/24 actions en GAM (soit 4 %).

Pendant la durée du projet, le Programme MTaPS a collaboré avec ses interlocuteurs nationaux et leur a fourni une assistance technique afin de mener à bien, entièrement ou partiellement, d'autres actions de référence. Le graphique ci-dessous (Figure 1) présente le pourcentage d'actions de référence entièrement ou partiellement réalisées avec le soutien du Programme MTaPS et d'actions réalisées avec le soutien d'autres partenaires, au mois de mars 2024. Grâce à la mise en œuvre de ces actions de référence, la Côte d'Ivoire a obtenu le score de niveau 3 (capacité développée) en CMS, le score de niveau 2 (capacité limitée) en PCI et le score de niveau 3 (capacité développée) en GAM lors de la récente EEC, réalisée en 2023 à l'aide de la version 2022 de l'outil, qui est plus rigoureuse.



*Le nombre total d'actions achevées comprend à la fois les actions entièrement et partiellement achevées sur la base de l'évaluation des principales capacités prévues par le RSI, 2019.

** Les actions reconnues comme ayant été achevées au point de départ correspondent à l'analyse initiale de la situation effectuée par le MTaPS à l'aide de l'évaluation des principales capacités prévues par le RSI 2019, et non à une notation officielle de l'évaluation externe conjointe (EEC)

*** Les actions soutenues par MTaPS peuvent être menées à bien avec ou sans le soutien supplémentaire d'autres partenaires.

Figure 1. Nombre d'actions par capacités du RSI réalisées au départ, Actions soutenues par MTaPS et Actions réalisées par des partenaires dans chacun des domaines techniques allant de niveaux 2 à 5 et leur nombre cumulé.



Coordination multisectorielle efficace dans la lutte contre la RAM

- Une assistance technique régulière a été apportée à la Plateforme « Une seule santé », ainsi qu'aux efforts de coordination pour la riposte contre la maladie de COVID-19 et aux autres urgences sanitaires. Cela a permis de renforcer l'engagement des acteurs intervenant dans différents domaines (santé animale, santé humaine et environnement) à faire face aux défis liés à la lutte contre la RAM dans le pays.
- Des structures de gouvernance de CMS ont été mises en place et rattachées à la Plateforme « Une seule santé » par l'intermédiaire de l'organe national chargé de la coordination (Groupe Multisectoriel de Coordination), qui pilote la réponse contre la RAM au niveau national.
- Le CMS a été renforcé pour consolider le cadre de collaboration entre les parties nationales impliquées dans les questions liées à la RAM.
- 15 documents stratégiques axés sur la lutte contre la RAM, y compris le Manuel de gouvernance et le Plan d'Action National de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (PAN-RAM), élaborés et officiellement validés avec le soutien du MTaPS pour renforcer la gouvernance, le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Ces documents ont été utilisés comme documents de référence dans la lutte contre la RAM, y compris la restructuration du GMC.



Prévention et contrôle des infections

- Le GTT-PCI (CTM 4) a été créé pour coordonner toutes les interventions en matière de PCI au niveau national.
- La toute première évaluation de la PCI pour le domaine de la santé animale a été réalisée. Les résultats de l'évaluation ont été utilisés pour élaborer les directives et le Plan d'Action National PCI pour le domaine de la santé animale.
- Des directives sur la PCI pour le domaine de la santé animale, un Plan d'Action National de PCI (2021-2025) pour le domaine de la santé humaine et le Plan d'Action National de PCI (2021-2025) pour le domaine de la santé animale ont été élaborés et validés. Ces documents sont utilisés par les autorités nationales comme référence pour l'élaboration de politiques et la mise en œuvre des interventions en matière de PCI.


 **100 %**
(20/20) des

établissements soutenus par le Programme MTaPS disposent de comités de PCI opérationnels, ont mis en œuvre l'ACQ pour améliorer la PCI et ont mis en œuvre des plans d'amélioration ou des cadres de suivi pour la GAM.

 **90 %**
(18/20 des établissements soutenus par le Programme MTaPS ont renforcé

leur conformité aux règles d'hygiène des mains.

Le pays a amélioré ses performances dans les composantes essentielles de la PCI au niveau national, au regard des données de base et celles observées lors des visites de suivi.

 **112**
Professionnels de la santé (dont 42 femmes) ont été formés et certifiés en PCI par

le biais de l'apprentissage en ligne (e-learning) afin d'améliorer les pratiques de PCI dans les établissements de soins de santé.

- Des améliorations significatives ont été constatées dans 5 composantes essentielles de la PCI lors de la deuxième évaluation avec l'outil IPCAT2 (juillet 2021) par rapport à la première évaluation nationale (juin 2020) avec le même outil.
 - Augmentation du score de 57 % à 73 % pour le programme de PCI, de 50 % à 92 % pour les directives sur la PCI, de 70 % à 100 % pour la formation et l'éducation en matière de PCI, de 81 % à 85 % pour la surveillance des IAS, de 75 % à 100 % pour les stratégies multimodales et de 61 % à 89 % pour le suivi et l'évaluation des pratiques de PCI.
- Les pratiques et les services de PCI ont été améliorés dans 20 établissements de santé humaine et 2 cliniques vétérinaires grâce aux activités suivantes :
 - 36 formateurs régionaux en PCI (dont 8 femmes) et 20 points focaux régionaux en PCI (dont 5 femmes) de 20 régions sanitaires ont été formés, afin de former et superviser à leur tour les membres des comités de PCI.
 - Élaboration et validation de matériel de formation sur la PCI pour la formation des membres des comités PCI et qui à leur tour ont organisé des formations sur la PCI dans 20 établissements de santé humaine (4 CHU, 12 hôpitaux régionaux et 4 cliniques privées) et 2 cliniques vétérinaires.
 - Formation en PCI des personnes suivantes : 12 formateurs du domaine de la santé humaine (dont 3 femmes), 10 formateurs du domaine de la santé animale (dont 2 femmes), 36 formateurs régionaux en PCI (dont 8 femmes) et 289 agents de santé (dont 125 femmes) issus de 20 formations sanitaires soutenues.
 - Renforcement des capacités de 196 membres de comités PCI (dont 85 femmes) des hôpitaux pour faire le suivi des activités PCI et mener des évaluations IPCAF, HHSAF, WASH-FIT et des évaluations des comités PCI.
 - Les 20 établissements soutenus par le Programme MTaPS ont amélioré leurs performances dans les composantes essentielles de la PCI selon l'évaluation IPCAF-MR.
 - Pour les établissements de santé de niveau tertiaire, les scores pour la composante PCI se sont améliorés, passant de 57,1 % (novembre 2023) à 75,6 % (mai 2024).
 - Pour les établissements de santé de niveau secondaire, les scores pour la composante PCI se sont améliorés de 23,2 % (novembre 2023) à 51,9 % (mai 2024).
 - Formation en PCI de 20 membres (dont 4 femmes) des comités PCI dans des hôpitaux du domaine de la santé animale.
 - Les personnes formées ont mis en œuvre des activités de PCI dans leurs centres vétérinaires.
 - Développement de modules d'apprentissage en ligne (e-learning) sur la PCI pour la santé humaine ; en 2024, 112 personnes (dont 42 femmes) ont suivi les modules d'apprentissage en ligne ; les modules font maintenant partie de la plateforme d'apprentissage en ligne de la Direction de la Pharmacie.



Optimisation de l'utilisation des médicaments antimicrobiens

- Le Comité Technique Multisectoriel de GAM (CTM 5) a été mis en place en tant que mécanisme national de gouvernance et de coordination pour toutes les activités de GAM dans tous les domaines.
- La Politique nationale en matière de GAM, le Plan de GAM 2021-2025 et Directives sur la GAM ont été élaborés et validés, contribuant à atteindre le score de niveau 3 lors de l'EEC de 2023.
- La classification AWaRe de l'OMS sur les antibiotiques incorporée dans la Liste nationale des médicaments essentiels pour promouvoir l'utilisation appropriée des antibiotiques au niveau des établissements.



1.014

Personnes (dont 304 femmes) formées en GAM, avec le soutien du Programme MTaPS.



134

Personnes (dont 4 femmes) formées à la RAM, y compris en leadership et gestion de la CMS contre la RAM, avec le soutien du MTaPS.



116

Professionnels de la santé (dont 34 femmes) formés et certifiés en GAM par le biais de l'apprentissage en ligne afin d'améliorer les pratiques de GAM dans les établissements de soins de santé.



3.599

Travailleurs (dont 712 femmes) formés en PCI et/ou WASH, axée sur la lutte contre le COVID-19, avec l'appui du Programme MTaPS.



4.223

Agents de santé rémunérés par le Programme MTaPS pour faire face à la charge de travail nécessaire à la distribution de vaccins contre la COVID-19.



COVID-19

- Le Programme MTaPS a soutenu 7 campagnes nationales contre le COVID-19 en 2022 et (coordination quotidienne, supervision nationale, gestion des déchets, etc.) ce qui a permis d'élargir la couverture vaccinale.
- Formation de 2 786 vaccinateurs en PCI (dont 725 femmes), sécurité des injections, gestion des déchets médicaux dans 113 districts sanitaires afin de garantir le respect des pratiques de PCI dans ces sites de vaccination.
- Soutien à l'élaboration d'un micro-plan dans les districts à faible performance et dans les districts comptant plus de 200.000 personnes non vaccinées.
- Élaboration et mise en œuvre de micro-plans pour l'intégration de vaccins de routine du COVID-19 et du programme essentiel de vaccination dans 113 districts.
- Appui à l'introduction du vaccin COVID-19 dans 50 cliniques privées et 94 pharmacies privées par la signature d'une charte entre le MSHP et les acteurs privés (en collaboration avec l'Association des Cliniques Privées de Côte d'Ivoire [ACPCI], le syndicat d'appui aux associations du secteur privé).
- Formation de 323 (dont 123 femmes) professionnels de santé et vaccination de 4 088 personnes, dont 3 163 dans les cliniques privées et 925 dans les pharmacies privées au 31 décembre 2023.



Maladie à virus Ebola

- 39 comités de PCI mis en place et renforcés dans les établissements de santé.
- Formation des prestataires de soins de santé afin d'améliorer le respect des normes PCI pour la maladie à virus Ebola (MVE) :

- 12 maîtres formateurs (dont 3 femmes) formés en PCI liées à la MVE et le COVID-19
 - 10 maîtres formateurs (dont 2 femmes) formés sur la MVE
 - 10 formateurs régionaux (dont 2 femmes) formés en PCI
 - 204 professionnels de la santé (dont 88 femmes) de 6 régions sanitaires de la frontière ouest de la Côte d'Ivoire formés en PCI liées à la MVE
- Une évaluation de la PCI a été réalisée au CHU de Bouaké et dans les 17 hôpitaux régionaux de référence à l'aide de la fiche d'évaluation (Scorecard) de l'OMS (COVID-19 et Ebola) et de l'outil IPCAF de l'OMS (Programme de sécurité sanitaire mondiale)



Initiative « Une seule santé »

- 3 personnes (1 spécialiste en communication, 1 gestionnaire de projet et 1 Assistant administratif) ont été recrutées et mis à la disposition de la Plateforme « Une seule santé » afin de renforcer la coordination nationale face au COVID-19 et aux autres urgences de santé publique.
- L'évaluation du Plan Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) à l'aide des outils REMAP et SPAR a permis de mettre à jour la cartographie des ressources et le rapport annuel d'activité de la plateforme une seule santé.
- 5 GTT (communication, surveillance, santé animale, résistance aux antimicrobiens, ressources humaines) sont désormais actives et fonctionnels pour relever les défis dans le cadre de l'approche « Une seule santé ».
- La coordination selon l'approche « Une seule santé » a été renforcée pour assurer la mise en œuvre du RSI au niveau périphérique, sous la coordination des préfets.
- Le site web de la Plateforme « Une seule santé », désormais amélioré et régulièrement mis à jour, renforce la gestion des connaissances et la sensibilisation du public.
- 3 bulletins « Une seule santé » pour la Côte d'Ivoire ont été publiés, visant à sensibiliser les secteurs concernés et à accroître les efforts en faveur de la sécurité sanitaire mondiale en Côte d'Ivoire.



Renforcer les capacités des pharmacies et des cliniques privées pour rendre opérationnelle la vaccination contre le COVID-19

Les pharmacies et les cliniques privées semblent être des opportunités inexploitées qui pourraient renforcer les efforts du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle pour obtenir de meilleurs résultats pour les vaccinations de routine. Le Programme MTaPS a soutenu un partenaire privé local, Enovpharm, dans la mise en œuvre d'une initiative publique-privée appelée VACCIPHA, dans le but de rendre opérationnel les activités de vaccination de routine et contre le COVID-19 dans 500 pharmacies privées et 150 cliniques privées à Abidjan, en collaboration avec le MSHPCMU et des acteurs privés clés.

Le Programme MTaPS a soutenu le déploiement de la solution numérique et la formation du personnel travaillant dans les pharmacies, les cliniques et les districts impliqués dans ce projet. L'initiative VACCIPHA démontre que des approches similaires peuvent être mises à l'échelle pour renforcer les systèmes de soins de santé. L'initiative VACCIPHA a franchi des étapes importantes en Côte d'Ivoire : déploiement dans 64 % des cliniques et 70 % des pharmacies et 13 807 personnes vaccinées, dont 74 % dans les cliniques et 26 % dans les pharmacies. Cette initiative peut progressivement permettre l'introduction de services d'autres programmes de santé dans les établissements de santé privés.



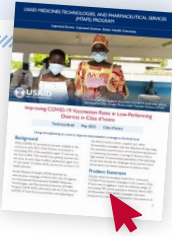
Les partenaires signent un accord sur la vaccination dans les pharmacies et cliniques privées. Crédit photo : Dr. Youan Bi



FEATURED RESOURCES

- [Faire progresser la GAM en Côte d'Ivoire](#)
- [Faire progresser la sécurité sanitaire mondiale grâce à une CMS](#)
- [Amélioration des taux de vaccination contre le COVID-19 dans les districts les moins performants de Côte d'Ivoire](#)

Amélioration des taux de vaccination contre le COVID-19 dans des districts à faible performance en Côte d'Ivoire.



PUBLICATIONS RÉVISÉES PAR LES PAIRS

[Passer de l'évaluation à la mise en œuvre : pratiques prometteuses pour renforcer les capacités multisectorielles d'engagement de la RAM](#)

PARCOURS POUR LA PÉRENNITÉ

Le Programme MTaPS fournit des conseils techniques, aide les pays à définir une orientation stratégique et à développer des capacités essentielles pour parvenir à des systèmes pharmaceutiques durables et résilients. À travers ses activités dans les pays, le Programme MTaPS a renforcé les capacités des gouvernements locaux et des organisations (publiques, privées et de la société civile) à améliorer la prestation des services pharmaceutiques, à les diriger localement et à les rendre plus durables, comme cela est souligné ci-dessous :

- 15 documents stratégiques clés pour la CMS, la PCI et la GAM élaborés et adoptés par le pays, constituant la base politique et de gouvernance nécessaire au renforcement de l'engagement de la RAM.
- Des structures de gouvernance et des rôles importants pour la CMS au niveau national et au niveau des établissements ont été mis en place et connectés à la PLUS.
- 36 formateurs régionaux en matière de PCI et de GAM et des points focaux régionaux, ainsi qu'une plateforme d'apprentissage en ligne, mis en place avec le soutien du Programme MTaPS et mis à la disposition du gouvernement de Côte d'Ivoire pour la formation continue du personnel de santé.
- Les points focaux PCI et GAM, les membres des comités des établissements de santé et les GTT utilisent désormais régulièrement les outils PCI de l'OMS (IPCAT-MR, IPCAF-MR, HHSAF) et les outils GAM (grille de supervision de l'OMS pour l'évaluation des Comités médicaments, ainsi que les outils d'évaluation du pays et celles des établissements) dans le cadre de leurs activités de routine de GAM et de PCI.
- 25 indicateurs de PCI validés seront intégrés dans le logiciel DHIS2 pour permettre aux comités PCI de prendre des décisions fondées sur des preuves.
- Une plateforme départementale tripartite a été mise en place pour renforcer les mécanismes prévus par le RSI au niveau périphérique afin de relever les défis en matière de santé publique au moyen d'approches fondées sur le principe de l'approche « Une seule santé. »
- Le secteur privé est associé à la réponse aux pandémies par le biais d'une charte conclue entre le MSHPCMU, les cliniques et les organisations professionnelles du secteur privé pour améliorer l'accès et l'équité en matière de vaccination.

RECOMMANDATIONS

Au Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la CMU :

- Garantir la disponibilité des antibiotiques de première intention et des antibiotiques alternatifs, en s'assurant que les achats d'antimicrobiens sont en phase avec les exigences de la LNME et des directives de traitement standard (DTS).
- Capitaliser sur la dynamique générée autour de la riposte contre le COVID-19, pour mettre en lumière les pratiques de PCI, sensibiliser les acteurs locaux et garantir l'application des normes à au niveau national et au niveau des établissements de santé.
- Plaider en faveur d'allocations budgétaires dédiées à la PCI et à la RAM.

À la Primature

- Rendre pleinement opérationnelle les plateformes tripartites « Une seule santé » afin de combler les lacunes vis-à-vis du RSI au niveau périphérique et d'améliorer la coordination locale et la réponse sous l'autorité des préfets.

Au gouvernement de la Côte d'Ivoire

- Mettre à jour la législation nationale sur les antimicrobiens, couvrant tous les aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de vente, du contrôle de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité, de la distribution nationale des antimicrobiens et/ou des pesticides antimicrobiens.
- Allouer un budget dédié à la lutte contre la RAM.
- Mettre en place un système national normalisé de collecte de données
- Introduire des programmes de formation continue avec des évaluations pratiques.
- Mettre en place le programme national de la PCI.
- Renforcer l'application des normes en rendant accessible l'eau potable, des zones d'isolement et des services de stérilisation.
- Renforcer l'appropriation par le Gouvernement de la mise en œuvre du RSI.

CONSIDÉRATION FUTURE

Pour l'USAID :

- Soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'endiguement des organismes multirésistants, incluant des directives spécifiques pour la détection des agents pathogènes multirésistants.
- Soutenir un plan stratégique national de surveillance des infections nosocomiales.
- Soutenir une enquête sur la prévalence des infections nosocomiales.
- Soutenir la Plateforme « Une seule santé » (au niveau national et départemental), à renforcer son leadership, son autorité et sa capacité à coordonner la préparation et la réponse à toute pandémie.

CITATION RECOMMANDÉE

Ce document peut être reproduit à condition que le Programme MTaPS soit mentionné. Veuillez utiliser la citation suivante :

2024. Programme de médicaments, technologies et services pharmaceutiques (MTaPS) de l'USAID : Rapport de synthèse du Programme MTaPS au niveau national : Côte d'Ivoire (2019-2024) Soumis à l'Agence américaine pour le développement international par le Programme de médicaments, technologies et services pharmaceutiques (MTaPS) de l'USAID. Arlington, VA : Management Sciences for Health, Inc.